Image not found or type unknown

# Report d'audience suite non communication pièces

Par **Guimewenne**, le **26/01/2016** à **20:57**

bonsoir,
je me tourne ver vous parce que je ne sais plus quoi faire. Mon mari était convoqué ce jour pour une audience car il a demandé un recalcul de PA pour sa fille (220€/mois) suite au retour à notre domicile de ma fille (d'une 1ère union), nous avons aussi un petit garçon de 3 ans. L'avocate de la partie adversaire nous a expédié un courrier (simple non en recommandé) le 13/01 notifiant sur celui-ci qu'elle attendait nos pièces justificatives afin de défendre les intérets de l'autre, nous ne les avons pas envoyé car nous pensions qu'en les fournissant le jour de l'audience cela serait suffisant... Du coup elle a demande tout de suite un report que le juge a accepté sans même laisser mon mari leur expliquer quoique ce soit!! l'audience est reportée au mois de mai. Le problème est que nous avons fait la demande en septembre (des le retour de ma fille) et avons reçu cette 1ere convocation le 09/10, dans le courrier de l'avocate elle notifie aussi que l'autre est venue la voir le 11/01 (ce qui me semble un peu tard pour s'inquiéter d'une audience qui a lieu le 26/01). En gros ce que je demande est de savoir si nous pouvons avoir un recours auprès du JAF pour avancer cette 2ème audience car nous avons des grosses difficultés financières. Merci si vous pouvez m'aider

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés